

N° 99

Secours  
Alphonse Joseph Coustant, eibek

Chabeau  
Marie Coralie eibek

Le soussigné a été élu pour quatre années, le dimanche quatorze mai de l'année 1894, à l'assemblée générale de la commune de Saint-Martin-Boulogne, par le conseil municipal, pour représenter la commune de Saint-Martin-Boulogne au conseil d'arrondissement de Boulogne. Le conseil municipal de Saint-Martin-Boulogne, par son arrêté du 14 mai 1894, a nommé pour représenter la commune de Saint-Martin-Boulogne au conseil d'arrondissement de Boulogne, le sieur Joseph Coustant, âgé de 47 ans, marié, cultivateur, demeurant à Saint-Martin-Boulogne, et le sieur Alfred Leconte, âgé de 47 ans, marié, cultivateur, demeurant à Saint-Martin-Boulogne. Le conseil municipal de Saint-Martin-Boulogne, par son arrêté du 14 mai 1894, a nommé pour représenter la commune de Saint-Martin-Boulogne au conseil d'arrondissement de Boulogne, le sieur Alfred Leconte, âgé de 47 ans, marié, cultivateur, demeurant à Saint-Martin-Boulogne, et le sieur Marie Coralie Chabeau, âgée de 47 ans, mariée, cultivateuse, demeurant à Saint-Martin-Boulogne. Le conseil municipal de Saint-Martin-Boulogne, par son arrêté du 14 mai 1894, a nommé pour représenter la commune de Saint-Martin-Boulogne au conseil d'arrondissement de Boulogne, le sieur Alfred Leconte, âgé de 47 ans, marié, cultivateur, demeurant à Saint-Martin-Boulogne, et le sieur Marie Coralie Chabeau, âgée de 47 ans, mariée, cultivateuse, demeurant à Saint-Martin-Boulogne. Le conseil municipal de Saint-Martin-Boulogne, par son arrêté du 14 mai 1894, a nommé pour représenter la commune de Saint-Martin-Boulogne au conseil d'arrondissement de Boulogne, le sieur Alfred Leconte, âgé de 47 ans, marié, cultivateur, demeurant à Saint-Martin-Boulogne, et le sieur Marie Coralie Chabeau, âgée de 47 ans, mariée, cultivateuse, demeurant à Saint-Martin-Boulogne.

Secours  
Chabeau  
Alphonse Coustant  
Alfred Leconte  
Marie Coralie Chabeau  
Alphonse Coustant  
Alfred Leconte

N° 98



Gallard  
Alphonse Coustant  
Alfred Leconte  
Alphonse Coustant, eibek

Le soussigné a été élu pour quatre années, le dimanche quatorze mai de l'année 1894, à l'assemblée générale de la commune de Saint-Martin-Boulogne, par le conseil municipal, pour représenter la commune de Saint-Martin-Boulogne au conseil d'arrondissement de Boulogne. Le conseil municipal de Saint-Martin-Boulogne, par son arrêté du 14 mai 1894, a nommé pour représenter la commune de Saint-Martin-Boulogne au conseil d'arrondissement de Boulogne, le sieur Alfred Leconte, âgé de 47 ans, marié, cultivateur, demeurant à Saint-Martin-Boulogne, et le sieur Marie Coralie Chabeau, âgée de 47 ans, mariée, cultivateuse, demeurant à Saint-Martin-Boulogne. Le conseil municipal de Saint-Martin-Boulogne, par son arrêté du 14 mai 1894, a nommé pour représenter la commune de Saint-Martin-Boulogne au conseil d'arrondissement de Boulogne, le sieur Alfred Leconte, âgé de 47 ans, marié, cultivateur, demeurant à Saint-Martin-Boulogne, et le sieur Marie Coralie Chabeau, âgée de 47 ans, mariée, cultivateuse, demeurant à Saint-Martin-Boulogne. Le conseil municipal de Saint-Martin-Boulogne, par son arrêté du 14 mai 1894, a nommé pour représenter la commune de Saint-Martin-Boulogne au conseil d'arrondissement de Boulogne, le sieur Alfred Leconte, âgé de 47 ans, marié, cultivateur, demeurant à Saint-Martin-Boulogne, et le sieur Marie Coralie Chabeau, âgée de 47 ans, mariée, cultivateuse, demeurant à Saint-Martin-Boulogne.

Alphonse Coustant  
Alfred Leconte  
Marie Coralie Chabeau  
Alphonse Coustant  
Alfred Leconte